



Confédération paysanne du Morbihan

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

La Vraie Croix, le 8 juin 2020

Mesdames et Messieurs les élu-es du Morbihan

Le déconfinement progressif est en cours... La pandémie du COVID-19 a profondément bouleversé nos habitudes et a mis les projecteurs sur les priorités que sont la santé et l'alimentation. Il nous semble être l'heure de tirer les enseignements de cette période inédite et de se donner les moyens de construire un modèle agricole plus adapté aux enjeux actuels.

Ce courrier synthétise les constats et propositions de notre syndicat départemental pour avancer dans ce chemin. Nous serions heureux de pouvoir, ces prochains mois, échanger avec vous sur ces éléments que nous avons classés en trois grands thèmes : construire la souveraineté alimentaire, agir pour la transition agroécologique et permettre à tous les paysans et paysannes d'avoir un revenu et des droits sociaux décents.

Construire la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs pays ou Unions, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping des pays tiers.

C'est donc avant tout **une invitation à plus de démocratie**. Les citoyen.ne.s doivent pouvoir s'exprimer et être entendus sur les grandes orientations de notre modèle agricole. PAC, pesticides, revenus agricoles, bien-être animal, marges des industries agro-alimentaire et de la grande distribution, fermes-usines : ces sujets font légitimement parties du débat public.

Ensuite, la souveraineté alimentaire vise bien sûr à aller vers **des systèmes alimentaires plus robustes et résilients, moins dépendants des importations**. Dans le Morbihan comme dans toute la Bretagne, la spécialisation et la concentration très forte dans les productions animales, dont une grande partie est exportée (porc, lait, poulets,...), a conduit à une dépendance considérable vis à vis des importations de soja OGM. La Confédération Paysanne du Morbihan soutient le développement d'un élevage lié au sol, c'est à dire plus autonome pour l'alimentation des animaux. En parallèle, nos territoires sont cruellement déficitaires dans un grand nombre de productions. Au niveau français, nous importons près de 50% des fruits et légumes ! Assurer la souveraineté alimentaire, répondre à l'urgence climatique et permettre aux paysans de vivre de leur métier ne passe pas, à notre avis, par l'industrialisation toujours accentuée de l'agriculture, mais par **l'installation de paysans nombreux et par la transmission des fermes**, car de nombreux départs en retraite sont à venir. La

formation, l'accès à la terre et l'accompagnement à l'installation sont donc essentiels pour assurer le renouvellement des générations en agriculture et ainsi la continuité de la production alimentaire.

Enfin, la souveraineté alimentaire, ce n'est pas la bataille pour la compétitivité, pour rafler des marchés aux pays concurrents en baissant les coûts à tout prix. **Si l'autonomie alimentaire vaut pour la France, elle vaut tout autant pour tous les autres pays de la planète.** Nous ne nous réjouissons pas d'exporter plus de lait au Canada si cela signifie la mort des éleveurs laitiers canadiens ! Nous souhaitons que notre pays œuvre pour la coopération plutôt que pour la compétition internationale. CETA, MERCOSUR, accords avec le Vietnam ou le Mexique : nous sommes choqués de voir que les négociations continuent même dans le contexte tragique du COVID-19.

Nous vous demandons donc d'agir à votre niveau pour :

- 1) **mettre en place des espaces d'échanges et de débats** entre citoyens, consommateurs, associations environnementalistes, pouvoirs publics et paysans sur l'agriculture. La cellule Demeter, qui criminalise le débat public sur les questions agricoles, doit être abandonnée pour permettre de pacifier les discussions.
- 2) conditionner tous les plans d'aide à la production ou aux investissements à l'**interdiction du soja importé** (Plan volaille de la Région Bretagne notamment)
- 3) **soutenir les installations paysannes** (financement des structures d'accompagnement, de la formation, mise à disposition de foncier par les communes, parrainage,...)
- 4) penser une **loi foncière** pour protéger et partager les terres agricoles. Renforcer les dispositifs d'accès au foncier (soutien des structures accompagnatrices, mise à disposition de terres municipales, .)
- 5) **refuser les accords de libre-échange** et abroger les accords existants pour les remplacer par des accords de coopération solidaires

Agir pour la transition agroécologique

Le modèle agricole dominant est pour partie responsable du dérèglement climatique, de la crise de la biodiversité et de la perte de fertilité des sols. Il a des conséquences néfastes pour la santé publique.

L'agriculture industrielle, très segmentée et mondialisée, augmente aussi notre vulnérabilité vis à vis des aléas sanitaires et climatiques de demain.

Dans ce contexte, il nous paraît incongru que, en dépit de ces constats qui ne sont pas uniquement les nôtres, mais aussi ceux de la communauté scientifique, de nombres d'organisations et d'une partie grandissante de la société civile, le lobby agroalimentaire breton demande au Président de la République d'aller vers un assouplissement de la « sur-réglementation » environnementale. La transition écologique, en ce moment si particulier, ne serait-elle pas perçue une fois de plus comme « la contrainte de trop », sur laquelle faire l'impasse, au lieu d'être saisie en tant que levier pour un changement capital, un changement qui puisse aboutir à une agriculture en harmonie avec l'environnement et la santé de la population, comme cela est déjà le cas pour l'agriculture paysanne et de proximité ?

En Bretagne en particulier, des enjeux forts nécessitent une réponse. Les cultures intensives de maïs et de soja d'Amérique du Sud qui sont massivement importées pour alimenter le bétail sont une cause majeure de

déforestation. Les excès de nitrates sont responsables de la pollution aux **algues vertes** qui ruine nos côtes. Les émissions de particules fines d'ammoniac issues du compostage et de l'épandage des fientes augmentent fortement la **pollution de l'air**. Les **réserves d'eau** sont de plus en plus sous pression. Les **pesticides** posent de graves problèmes pour la biodiversité et pour la santé publique. Enfin, l'agriculture représente le premier poste d'**émissions de gaz à effet de serre** (47 % contre 18 % au niveau national), responsable du changement climatique.

Ces externalités négatives de l'agriculture industrielle ont un coût exorbitant pour la société.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de **soutenir l'accompagnement à la transition par des politiques agricoles et alimentaires ambitieuses.**

Nous vous demandons donc d'agir à votre niveau pour :

- 6) **Faire bouger les lignes sur les négociations PAC.** Nous avons aujourd'hui une opportunité pour réorienter massivement les aides de façon à accompagner les agriculteurs vers des systèmes agroécologiques. Nous défendons des aides à l'actif. Les MAEC (Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques), ainsi que les aides à l'agriculture biologique, sont des outils qui ont prouvé leur valeur. Les Paiements pour Services environnementaux (PSE) peuvent aussi avoir leur rôle à jouer. D'une façon générale, nous vous invitons à vous inspirer des propositions de la Plateforme "Pour une autre PAC".
- 7) élaborer des stratégies aux niveaux régional, départemental et local pour **désintensifier les productions animales** en Bretagne, car leur trop grande concentration est responsable d'une partie importante des émissions de GES et de la pollution de l'air et de l'eau dans notre région. Il y a trop d'animaux d'élevage, mais pas trop d'éleveurs ! Il faut donc **soutenir l'élevage paysan**, la polyculture-élevage et le lien au sol.
- 8) déployer des stratégies de **sortie des pesticides** à tous les niveaux de décision, avec un calendrier précis et une interdiction d'importer les produits traités aux pesticides interdits en France. Le débat sur les ZNT en cours actuellement ne permet nullement de répondre aux problèmes posés par les pesticides, et notamment pas au risque pour la santé des paysans eux-mêmes.
- 9) déployer une stratégie de **reconquête de la biodiversité en milieux agricoles** notamment en favorisant le bocage et les prairies permanentes, par la plantation de haies, la diversification des cultures, la protection des zones humides,
- 10) **relocaliser la production, la transformation et la commercialisation alimentaires** (soutien à la vente directe, à la restauration collective en coopération avec les producteurs locaux, Projets Alimentaires Territoriaux, soutien à des outils collectifs comme des abattoirs de proximité, des légumeries, des minoteries,...)

Permettre à tous les paysans et paysannes d'avoir un revenu et des droits sociaux décents

Un des principes fondateurs de la PAC était un revenu équitable pour ses producteurs. Trente ans plus tard, le libéralisme économique de l'UE a engendré la volatilité des **prix agricoles**. De filières hyper spécialisées et segmentées cherchent à augmenter toujours plus les volumes à toujours moins cher. Ces filières ont des effets catastrophiques sur la santé humaine et l'environnement et ne rémunèrent pas assez justement de travail des

paysans. Face à cela, la **maîtrise européenne des volumes et leur répartition** est un préalable à la défense du revenu des paysans. A son niveau, l'état français doit s'engager pour garantir des prix rémunérateurs à l'instar des conclusions des États Généraux de l'alimentation. L'objectif est de couvrir les coûts de production et la rémunération des paysans. Les plans filières et la nouvelle loi sont bien en deçà de cette ambition.

Les aides publiques constituent la 2ème composante du revenu des paysans. Elles ont vocation à soutenir les actifs plutôt que les volumes ou les hectares. Le soutien des moyennes et petites fermes est le pilier d'une agriculture créatrice d'emplois pérennes. En outre, les aides doivent jouer un rôle majeur dans la prise en compte des enjeux de société que sont les transitions sociales et écologiques.

Un autre levier sur lequel peser est la réduction des coûts de production. **L'autonomie et la création de valeur ajoutée sont synonymes de résistance aux crises.** L'autonomie et l'indépendance vis-à-vis des intrants et des investissements engendrent des résultats économiques immédiats et durables. Le développement de débouchés rapprochant le producteur et le consommateur est une réponse citoyenne aux problématiques du revenu paysan, de la relocalisation de l'alimentation et d'installation de nouveaux producteurs.

Un des éléments qui contribue à inciter des paysans à céder leur ferme pour installer et non pour agrandir les voisins est de **verser une pension correcte** pour une vie décente. Or la moyenne des pensions en droits directs versés aux anciens paysans est de 870 euros par mois pour les hommes et de 590 euros par mois pour les femmes, alors que l'allocation solidarité aux personnes âgées ou minimum vieillesse est supérieure à la moyenne des retraites agricoles puisqu'elle est passée à 903 euros cette année.

La répartition des moyens de production doit être revue. Nous devons privilégier les petites et moyennes fermes et ne plus autoriser les montages sociétaires complexes et opaques dont le but est d'accaparer du foncier tout en s'affranchissant du contrôle des structures. Un travail de répartition du foncier n'est envisageable que si celui-ci est protégé. 2000 hectares de SAU disparaissent par an en Bretagne.

Les crises sanitaires récentes (grippe aviaire, tuberculose bovine...) ont comme conséquence la mise en place d'une gestion sanitaire faite sur mesure pour l'élevage industriel et pour l'export. Ces politiques sont de plus en plus confiées par l'état à "la profession" (c'est à dire à la FNSEA...) qui continue de promouvoir l'industrialisation des élevages qui fragilise les équilibres biologiques et sanitaires des agrosystèmes et génère des risques sanitaires graves. Les règles et normes définies le sont donc avec comme seule référence et objectif les élevages industriels. Elles entravent l'élevage paysan et l'installation de jeunes dans cette approche, alors que ces fermes en agriculture paysanne ont montré leur professionnalisme au niveau sanitaire. Il est urgent que la réglementation soit proportionnelle au risque avec des **normes et des politiques sanitaires adaptées aux élevages de petite échelle.**

Nous vous demandons donc d'agir à votre niveau pour :

- 11) **intégrer la question des prix payés aux paysans dans les décisions politiques**, en agissant sur les rapports de force dans les filières pour mieux répartir la valeur ajoutée, en régulant les volumes pour stabiliser les prix et en protégeant les productions de fruits et légumes du dumping social et environnemental par la mise en place de Prix minimum d'entrée sur le territoire. Les prix des produits agricoles payés aux producteurs doivent être augmentés pour couvrir les coûts de productions et atteindre un revenu au moins égal au SMIC.
- 12) agir pour que **le revenu paysan soit un axe central de la future PAC**, avec notamment la proposition d'aides à l'actif.
- 13) revaloriser la **retraite agricole à 1000 euros minimum**, pour l'ensemble des exploitants agricoles d'aujourd'hui et de demain
- 14) **d'adapter les réglementations sanitaires à l'agriculture paysanne**

En conclusion, il est plus qu'urgent que les objectifs de revenu paysan, de relocalisation et de souveraineté alimentaire, ainsi que de transition agroécologique retrouvent leurs lettres de noblesse pour la construction des jours d'après. Cette reconstruction passera inévitablement par des moyens importants pour l'installation agricole et l'émergence des projets agricoles, par la répartition équitable du foncier, par une formation agricole revisitée au vu des enjeux agroécologiques et par un soutien massif à la transition écologique, sociale et sanitaire de nos systèmes agricoles et alimentaires. Pour la reconstruction à moyen terme, les pouvoirs publics devront engager immédiatement des moyens importants pour permettre la transition vers des systèmes plus autonomes, plus diversifiés, moins dépendants des marchés mondiaux et des filières davantage relocalisées, transparentes, équitables et moins segmentées.

Voici le chantier imposant mais néanmoins enthousiasmant que nous nous proposons de mener avec vous ! Nous sommes impatients de pouvoir échanger avec vous de vive voix sur ces sujets, c'est pourquoi nous organiserons ces prochains mois des rencontres avec les élus de notre département. Si vous avez des questions ou souhaitez des précisions, nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous répondre.

A bientôt donc !

Le comité départemental de la Confédération Paysanne du Morbihan

Confédération Paysanne du Morbihan – Ferme de Bobéhec – 56250 La Vraie Croix

Tel : 02.97.67.22.74 - 56@confederationpaysanne.fr

<http://morbihan.confederationpaysanne.fr/> - <https://www.facebook.com/LaConf56-> <https://twitter.com/LaConf56>